ADGESSA FORMATION

Promouvoir la formation professionnelle
tout au long de la vie active

ADGESSA
Vivre ensemble les étapes de la vie
FORMATION

Retrouvez tous nos programmes de formation
et inscrivez-vous sur :

www.adgessa.com

Pour vous inscrire à une formation, il suffit de nous renvoyer le bulletin d'inscription que vous trouverez sur notre site internet.
Plus d'information au 05 56 24 98 73

ADGESSA

Vivre ensemble les étapes de la vie

FORMATION

Qui sommes nous ?

ADGESSA FORMATION est une association loi 1901 qui organise différents modules de formation professionnelle continue dans le champ social, médico-social et sanitaire.

ADGESSA FORMATION a été créée en novembre 2013 par l'Association pour le Développement et la Gestion des Équipements Sociaux, Médico-sociaux et Sanitaires (A.D.G.E.S.S.A.), association qui gère 17 établissements et services (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, Foyers d'adultes handicapés, ESAT, Maison d'Enfants à Caractère Social).

L'organisme ADGESSA FORMATION intègre les valeurs humanistes et le savoir-faire de l'association ADGESSA.

Réseau des Organismes de Formation

ADGESSA FORMATION adhère au Réseau de Organismes de Formation de la FEHAP
Le Réseau FEHAP réunit et rassemble pour mutualiser, réfléchir ensemble, organiser des campagnes de formation nationales et alimenter un centre de ressources commun à tous.

Le réseau est composé d'une cinquantaine d'organismes de formation qui dispensent de la formation initiale et continue. En s'engageant avec ce réseau, ADGESSA FORMATION affirme sa volonté de promouvoir une offre de formation adaptée aux besoins des établissements et des professionnels du secteur privé à but non lucratif.

ADGESSA FORMATION c'est donc la garantie de formations de qualité porteuses des valeurs de notre secteur.

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

Développement Professionnel Continu
Dispositif d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins associant la formation continue et l'évaluation des pratiques professionnelles. Depuis le 1er janvier 2013, les professionnels de santé doivent satisfaire, tous les ans, à une obligation de DPC.

Les formations ODPC dans le catalogue sont mentionnées avec le logo.

Notre conception de la formation continue

- Former les professionnels, pour participer à l'amélioration au quotidien des conditions de vie des personnes vulnérables accueillies en structure.
- Contribuer au mieux-être des salariés.

Notre projet pédagogique

Promouvoir la formation tout au long de la vie et accompagner les salariés pour :

- actualiser et mobiliser leurs connaissances,
- développer leurs capacités et compétences,
- optimiser leur quotidien,
- apprendre à travailler ensemble au service de l'usager.

Notre démarche pédagogique

Notre dynamique pédagogique est centrée sur l'analyse des pratiques, l'échange et la valorisation des compétences, portée par des professionnels qualifiés et reconnus qui exercent en parallèle leur activité auprès des mêmes publics que les salariés qu'ils forment et qui sont, de ce fait, au contact des réalités professionnelles.

Nos méthodes pédagogiques, basées sur l'interactivité, utilisent des concepts théoriques et privilégient les mises en situation pour une formation opérationnelle, permettant de rendre les salariés acteurs de leurs apprentissages. Nous nous attachons à dégager des pistes de travail pour une mise en oeuvre concrète dans le poste de travail à l'issue de la formation.

Notre démarche qualité

Nos propositions de formation sont réalisées de manière " ciblées " et " sur mesure ", en lien avec les directeurs de structures afin d'apporter une réponse adaptée aux attentes et besoins de l'établissement.

Nous garantissons une veille permanente des évolutions réglementaires, organisationnelles et techniques du secteur social, médico-social et sanitaire.

Nous assurons une réactualisation permanente de nos programmes et de leur contenu. Nos formations font l'objet d'un processus d'évaluation continu réalisé par les stagiaires en fin de session visant à apprécier :

- la réponse à leurs attentes,
- les conditions de déroulement pédagogique et matériel de la session,
- la capacité à transposer dans leur vie professionnelle les éléments abordés.

Notre statut juridique d'association loi 1901 à but non lucratif nous permet de proposer des tarifs en adéquation avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Des propositions de formation " sur mesure " adaptées aux besoins de votre structure

SOMMAIRE THÉMATIQUE

Législation du secteur médico-social

- S'approprier les évolutions du secteur médico-social introduites par la loi du 2 janvier 2002 8
- Vie privée des usagers et secret professionnel 10
- Les catégories de responsabilités 12
- Risque(s) et responsabilités : les enjeux au quotidien 14
- EHPAD : Gestion comptable- Budgétaire et pilotage - Contexte réglementaire de financement 16

Accompagnement des usagers

- Vieillissement et accompagnement de la personne âgée 20
- La maladie d'Alzheimer et troubles du comportement 22
- Connaître la démence chez la personne âgée pour mieux construire le projet personnalisé 24
- Le projet personnalisé 26
- Accompagner la personne âgée en fin de vie 28
- Définir la maltraitance des mineurs 30
- Définir la maltraitance dans le secteur des personnes âgées et/ou handicapées 30
- Connaissance des publics en EHPAD 34
- Etre bénévole auprès des personnes vulnérables 36

Pratiques professionnelles

- Distribution des médicaments 38
- Maîtrise des risques infectieux 40
- Préparer et réaliser une coupe PATHOS efficiente 42
- Communication et posture professionnelle 44
- Initiation à l'aromathérapie 46
- Formation à l'aromathérapie approfondissement 48

Sécurité & Prévention

- Organiser le système sécurité d'un établissement recevant du public de type 50
- Equipier de première intervention 52
- Evacuation incendie et manipulation des extincteurs « Formule de base » 54
- Evacuation incendie et manipulation des extincteurs « Formule confort» 56
- Devenir acteur de la prévention et de la santé au travail 58

Management & Vie institutionnelle

- Formation des maîtres de stage 60
- Accompagnement individualisé à la fonction de Direction 62
- Prévention des risques psycho-sociaux 64
- Structurer l'intervention des bénévoles dans l'établissement 66
- L'Accompagnement par les pairs 68
- Les conseils de la vie sociale et l'expression des usagers 70

S'approprier les évolutions du secteur médico-social
introduites par la loi du 2 janvier 2002

RÉFÉRENCE N° 001 AF

Public cible
Toute catégorie de professionnel (éducatif, soignant, administratif, hôtelier, entretien) des ESMS

Besoins identifiés
Comprendre l'évolution de la réglementation applicable notamment aux EHPAD à travers l'analyse de la loi du 2 janvier 2002 dans sa partie relative aux droits des personnes accueillies.

L'intervention doit permettre aux participants de :
- S'approprier l'étendue des droits des personnes accueillies en EHPAD
- Comprendre les conséquences concrètes qui découlent de la définition de chacun des droits
- Savoir différencier les différents outils imposés par le législateur aux établissements

Contenu

LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES ACCUEILLIES

1. Le droit au respect de la vie privée
- Définition juridique
- Implications: image, voix, secret, liberté d'aller et venir

2. Le droit à l'intimité
- Définition juridique
- Réflexion sur son contenu : sexualité, qualité de vie, rythmes de vie

3. Le droit à l'intégrité
- Définition juridique
- Réflexion sur son contenu : intégrité physique et psychique, médication, contention, maltraitance

4. Le droit à la dignité
- Contour juridique
- Réflexion sur son contenu : attitudes, humanité...

5. Le droit à la sécurité
- Risques dus à l'environnement
- Risques du fait d'autrui
- Risques du fait des usagers

LES DROITS SPÉCIFIQUES

1. Le droit au libre choix
- L'accompagnement individualisé de qualité : habitudes de vie, respect du rythme...
- Le projet personnalisé et l'implication de l'usager

2. Le droit à la confidentialité
- Distinction discrétion, confidentialité, secret
- Conséquences juridiques : disciplinaires, civiles, pénales ?

3. Le droit d'accès à toute information ou documents
- Les grandes catégories juridiques de dossiers
- L'accès aux écrits : cahiers de liaison, transmissions ciblées, notes des professionnels...
- Titulaires du droit

LES OUTILS DE MISE EN OEUVRE DES DROITS

1. Projet d'établissement ou de service
2. Règlement de fonctionnement
3. Livret d'accueil
4. Contrat de séjour ou document individuel de prise en charge
5. Conseil de la vie sociale ou autre forme de participation
6. Charte des droits et libertés de la personne accueillie
7. Personne qualifiée

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directrice de structure médico-sociale / Docteur en droit privé

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 050 €TTC le groupe**

Vie privée des usagers & secret professionnel

RÉFÉRENCE N°002 AF

Public cible

Toute catégorie de professionnel (éducatif, soignant, administratif, hôtelier, entretien) des ESMS

Besoins identifiés

- Actualiser les connaissances des professionnels sur les obligations liées à la vie privée des personnes accueillies
- Renforcer les pratiques professionnelles

Contenu

MIEUX CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS CADRES JURIDIQUES DES PROFESSIONS :

- Définition des professions de santé et du social : médecin, IDE, AS, AMP psychologue, agent d'entretien, etc.
- Rappel des codes qui encadrent les professions
- Distinction éthique, déontologie, droit et moral

SAVOIR DÉTERMINER LES CONTOURS DE LA NOTION DE SECRET :

- Définition et contenu de la vie privée et de la vie publique : vie familiale, vie sentimentale, statut juridique…
- Distinction entre secret médical, secret professionnel, obligation de discrétion

MIEUX CONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES JURIDIQUES LIÉES AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE :

- Responsabilité disciplinaire liée à la violation des règles professionnelles
- Responsabilité civile liée à la violation du respect de la vie privée
- Responsabilité pénale liée à la violation d'un secret professionnel

CONNAÎTRE LE CADRE DU PARTAGE D'INFORMATIONS À CARACTÈRE SECRET POUR MIEUX COMMUNIQUER ENTRE PROFESSIONNELS :

- Dans le domaine médical
- Dans le secteur social
- Dans le secteur médico-social

Méthodes

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Etudes de cas et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Présentation de documents (EX : Guide HAS, ANESM, codes, jurisprudence…)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier, d'une bibliographie et de références de sites internet
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directrice de structure médico-sociale / Docteur en droit privé

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Les catégories de responsabilité

RÉFÉRENCE N°003 AF

Public cible

Toute catégorie de professionnel (éducatif, soignant, administratif, hôtelier, entretien) des ESMS

Besoins identifiés

- Acquérir des connaissances juridiques basiques
- Sécuriser les pratiques professionnelles

Contenu

OBTENIR :

- Le rappel des textes essentiels qui encadrent les activités des établissements
- La présentation des recommandations de l'ANESM

SAVOIR DÉFINIR SES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES EN MATIÈRE DE SIGNALEMENT :

- Présentation des catégories de professionnels et des règles déontologiques
- Définition des notions de base : confidentialité, discrétion, secret, vie privée

SAVOIR SIGNALER UNE SITUATION DE MALTRAITANCE :

- Définition des notions de signalement, plainte, main courante
- Présentation des différents processus de signalement
- Rappel des actions à mener auprès de sa hiérarchie, des autorités administratives et judiciaires
- Présentation des risques encourus en cas de non-information

CONNAÎTRE LES RISQUES ENCOURUS PAR LES PERSONNES MALTRAITANTES :

- Les risques pour l'auteur en tant que salarié
- Les risques pour l'auteur en tant que citoyen

Méthodes

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Etudes de cas et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Présentation d'outils (ex : guide techniques)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier, d'une bibliographie et de références de sites internet
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directrice de structure médico-sociale / Docteur en droit privé

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Risque(s) et responsabilités :
enjeux quotidiens de la pratique professionelle dans le secteur médico-social

RÉFÉRENCE N°004 AF

Public cible
Ensemble des personnels des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Besoins identifiés
Au quotidien, les acteurs du secteur médico-social sont confrontés au risque : risque pour les résidents, risque pour les tiers, risque pour eux-mêmes. Or, la réalisation du risque est susceptible d'emporter des conséquences judiciaires qu'il s'agit de connaître et de comprendre pour pouvoir mieux les prendre en compte dans le processus décisionnel.

L'intervention doit permettre aux participants de :

- Identifier les risques inhérents à l'exercice d'une pratique professionnelle dans le secteur médico-social et comprendre les conséquences judiciaires éventuelles de la réalisation desdits risques.
- S'approprier les critères d'appréciation du risque
- Intégrer l'idée que la maîtrise du risque ne signifie pas l'excès de prudence

Contenu

I. RISQUE(S), RESPONSABILITE(S), DE QUOI PARLE-T-ON ?

LE RISQUE

LES RISQUES INHÉRENTS À L'EXERCICE D'UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL : première tentative d'identification et de systématisation

LA RESPONSABILITÉ CIVILE
- Le mécanisme de la responsabilité civile pour faute
- Le mécanisme de la responsabilité civile sans faute

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE

II. DIAGNOSTIC : LES CRITÈRES D'APPRECIATION DU RISQUE

LES DROITS DES PERSONNES ACCUEILLIES
- Recensement
- Implications pratiques

LES APTITUDES DES PERSONNES ACCUEILLIES
- Capacité juridique
- Etat de santé
- Comportement antérieur

LES ÉLÉMENTS CONTEXTUELS
- Environnement de la structure
- Environnement familial de la personne accueillie

LES OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS
- Recensement
- La mesure des obligations : obligation de moyens ou obligation de résultat

III. LA MAÎTRISE ET L'ACCEPTATION DU RISQUE

- Les outils traditionnels de la maîtrise des risques : l'écrit, la collégialité, …
- Débat sur l'opportunité de l'utilisation de nouveaux outils de maîtrise des risques

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques, apports pratiques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Remise d'un dossier sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte-rendu de formation remis à la structure
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation
- Echanges oraux devant permettre la verbalisation du ressenti des participant et l'évaluation des connaissances acquises et l'identification de points à éventuellement améliorer

Intervenant

- Avocat / Maître de Conférences (Université de Bordeaux)

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **Tarif sur demande**

EHPAD :
Gestion comptable - Budgétaire et pilotage
Contexte réglementaire de financement

RÉFÉRENCE N° 030 AF

Public cible
Directeurs - Gestionnaire/comptables EHPAD

Besoins identifiés
Le financement et le pilotage des EHPAD

Contenu

I. CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE DE FINANCEMENT DES EHPAD
Journée 1

Rappel bref sur le contexte d'origine des obligations budgétaires et la réforme de la tarification des EHPAD : loi 2002 pour l'obligation de passer une convention tripartite pluriannuelle (CTP) + décret budgétaire n° 2003-1010 du 10/10/2003 + décret n° 99-316 du 26/04/1999 relatif aux modalités de tarification et de financement des EHPAD

Modification du contexte règlementaire avec la loi dite « ASV [1]» : loi n° 2015-1776 du 28/12/2015

- Réforme structurelle majeure pour les EHPAD avec les CPOM obligatoire pour les EHPAD à compter du 1er/01/2017
- Evolutions, enjeux et objectifs,
- Nouveau cadre budgétaire dès le 1er/01/2017 : l'EPRD et les changements de paradigme

Décryptage des circulaires budgétaires de la CGCS pour la partie « Personnes Agées » + le ROB [2] + arrêté de fixation de la valeur du point GMPS.

Veille des actualités : site ARS régionale.

---

[1] ASV : Adaptation de la Société au Vieillissement

[2] ROB : Rapport d'Orientation Budgétaire de l'ARS

II. GMP et PMP : ÉLÉMENTS VITAUX DU FINANCEMENT DES EHPAD

Journée 1

Enjeux d'une codification « juste » : impact sur le calcul de la dotation soins par l'ARS.
Outil fourni : fichier Excel de simulation de calcul de la dotation globale de financement soins en fonction du niveau du GMP et PMP.

Forfait plafond et convergence tarifaire.

Stratégie de négociation et de créations des postes dans le cadre du renouvellement des CTP (en attendant de la mise en place progressive des CPOM).

Décret du 30/12/2015 : liste des prestations minimales (ou socle de prestations) et transmission des tarifs sur le site internet de la CNSA. Nouvelle dispositions relatives au contrat de séjour.

N.B. : l'ADGESSA Formation propose dans son catalogue une formation « Préparer et réaliser une coupe Pathos efficiente » n° 2016 - 017 AF, qui pourrait venir en complément si besoin.

III. BUDGET PRÉVISIONNEL MÉTHODOLOGIE ET SPÉCIFICITÉS POUR LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE D'UN EHPAD

Journée 2

Sections tarifaires : hébergement, dépendance et soins.
Règles de répartition des charges entre sections.

Problématique du « reste à charge » du résident et contraintes économiques des départements sur le secteur PA (EHPAD) : impact sur les tarifs fixés pour les établissements habilités à l'aide sociale. Questionnement autour de la « déshabilitation » à l'aide sociale.

Taux d'occupation : bien évaluer son activité (selon les différents modes d'accueil), le turn-over, les hospitalisations.
Détermination des résultats par section : affectations des résultats en EHPAD (étanchéité des sections tarifaires).

Gestion des modes d'accueil différenciés : hébergement temporaire, de jour, PASA, dispositifs expérimentaux (centre ressource…).

Campagne budgétaire des CNR (Crédits Non Reconductibles) : quelles orientations des ARS, quelle gestion/utilisation/comptabilisation.

IV. OPTIMISATION DES COÛTS D'EXPLOITATION ET DE STRUCTURE DES EHPAD

Journée 2

Principaux postes de charges après la masse salariale : alimentation, prestation blanchisserie, achats produits incontinence, dispositifs médicaux (modalités de calculs de la dotation soins en DM). Quelles mutualisations, optimisation des achats via des contrats groupes/adhésions à des centrales d'achat spécifiques aux EHPAD.

Quelques indicateurs clés selon les départements : produits incontinences, blanchisserie, DM.

V. APPLICATIFS EIG : COMMENT SAISIR LE BUDGET ET LE COMPTE ADMINISTRATIF

Journée 2

Configuration du budget sous EIG : présentation des possibilités de construction des BP (tableau GIR, taux d'occupation/journées, tableau de calcul des tarifs ternaires).

Outils de construction du compte administratif et des annexes spécifiques aux EHPAD. Exportation CA pour la CNSA / ARS.

VI. PILOTAGE ET INDICATEURS DE GESTION DES EHPAD

Journée 2

Optimisation de la masse salariale en EHPAD : contrôle budgétaire des salaires (CBS) sous EIG. Pilotage des effectifs autorisés entre l'ARS et les CD (pour les postes répartis 70/30 entre sections tarifaires). Coûts salariaux par fonction : tarifs moyens nationaux de comparaison des ARS.

Développement de EIG : projection à 5 ans des prévisions budgétaires de la masse salariale.

Présentation du reporting et indicateurs développés à l'ADGESSA : fichier Excel sous My Report.

VII. SYSTÈME DE FACTURATION DES PRIX DE JOURNÉE EHPAD ET DÉPENDANCE SOUS EIG

Présentation des paramétrages nécessaires sous EIG pour la facturation des PJ et dépendance.

Gestion des facturations aide sociale pour les Départements. Gestion des renouvellements aide sociale.

Contrat de séjour : gestion des impayés. Mise en place des cautions et garanties personnelles : présentation des procédures mises en place à l'ADGESSA, dès la procédure d'accueil.

Relance des impayés : modification du CASF au 1er/01/2016 avec la possibilité pour les ESMS privés de saisir directement le JAF. En cas de décès : procédure.

Méthodes

- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants.

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement et attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Échanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Valérie PULL – Directrice Administrative et Financière ADGESSA
- Stéphanie ULYSSE – Chef comptable générale - ADGESSA

Lieu de formation

Action Intra-Muros

Matériel nécessaire : vidéoprojecteur, un matériel informatique pour un accès aux applicatifs EIG (sous une base formation si vous ne voulez pas travailler sur vos bases, ou bien, sur une base ADGESSA que je demanderais à EIG).

- **2 jours (14 heures) + ½ journée (4 heures)**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC pour les 2 jours + 700 €TTC la ½ journée additionnelle**

Vieillissement et accompagnement de la personne agée

RÉFÉRENCE N°005 AF

Public cible

Personnel soignant intervenant en EHPAD

Besoins identifiés

Améliorer les pratiques professionnelles en actualisant les connaissances en gérontologie

Contenu

CONNAITRE ET COMPRENDRE LE VIEILLISSEMENT NORMAL DE LA PERSONNE ÂGÉE

- La définition du vieillissement normal et ses conséquences physiologiques sur les actes du quotidien
- Le processus du vieillissement
- Les restrictions du vieillissement normal
- Le vieillissement pathologique (les démences, les maladies chroniques)

IDENTIFIER LES BESOINS ET ATTENTES DE LA PERSONNE ÂGÉE POUR APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES

- L'évaluation des besoins et attentes de la personne âgée
- Le respect de l'individualité de la personne / la notion de projet personnalisé
- L'observation pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension
- Le développement d'un climat de confiance par l'écoute et une communication adaptée

GÉRER LA MIXITÉ : ENTRE " VALIDITÉ " ET " DÉPENDANCE "

- Evaluer la perte d'autonomie
- Ne pas faire à la place
- Aider, assister, faciliter, ne jamais se substituer, laisser la personne développer ou mettre en oeuvre ses capacités

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etude de cas
- Présentation d'outils : recommandations de bonnes pratiques professionnelles (guide ANESM qualité de vie en EHPAD)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Médecin Coordonnateur en structure médico-sociale

  ou Psychologue en structure médico-sociale

Lieu

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 050 €TTC le groupe**

La maladie d'Alzheimer et les troubles du comportement

RÉFÉRENCE N°006 AF

Public cible

Personnel soignant intervenant en EHPAD

Besoins identifiés

Les professionnels intervenant auprès des personnes âgées présentant des syndromes démentiels nécessitent :

- De mieux appréhender la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées
- D'améliorer la prise en charge des troubles du comportement associés à la maladie
- D'adapter une attitude soignante vis à vis de ces malades isolés
- De savoir accompagner la personne et ses proches

Contenu

MODULE N°1 :

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES PERSONNES ÂGÉES DITES DÉMENTES POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER :

- L'approche psychologique du concept de démence
- La définition et la classification des démences
- Les différents stades
- Le référentiel de recommandations ANESM
- Les outils d'évaluation des troubles du comportement (NPI, échelle d'évaluation)

IDENTIFIER LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES PERSONNES ÂGÉES POUR APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES AVEC UN COMPORTEMENT ET UNE ÉCOUTE JUSTE :

- La connaissance générale du résident et l'identification des besoins (le projet personnalisé)
- Les communications verbales et non verbales
- Distraire et gagner la confiance sans infantiliser
- La construction d'activités simples pour redonner du plaisir au résident en sollicitant ses capacités restantes

MODULE N°2 :

GÉRER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT DE LA PERSONNE ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER OU DE MALADIE APPARENTÉE :

- La conduite à tenir devant une déambulation, une fugue, l'agressivité, les hallucinations…
- Les troubles du sommeil
- Les troubles de la conduite alimentaire
- La mise en application à partir de cas concrets

ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET LES PROCHES :

La relation d'aide et de confiance avec les proches : informer, expliquer et soutenir

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etude de cas
- Présentation d'outils : programme MOBIQUAL / recommandations de bonnes pratiques professionnelles (guide ANESM : L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Médecin Coordonnateur en structure médico-sociale

  ou Psychologue en structure médico-sociale

Lieu

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Connaître la démence chez la personne âgée pour mieux construire le projet personnalisé

RÉFÉRENCE N°007 AF

Public cible

Tout professionnel en relation avec la personne accueillie

Besoins identifiés

- Mieux appréhender la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées
- Améliorer la prise en charge des troubles du comportement associés à la maladie
- Intégrer la dimension individuelle dans la prise en charge collective des résidents
- Acquérir la démarche et les outils pour construire un projet permettant une mise en place immédiate, durable et applicable dans les actes de la vie quotidienne
- S'intéresser à l'histoire de vie de la personne, prendre en compte ses habitudes de vie

Contenu

CONNAÎTRE LES DÉMENCES ET LES TROUBLES ASSOCIÉS

- Les différentes démences chez la personne âgée
- Leurs spécificités dans la prise en charge au quotidien
- Les troubles du comportement, savoir les repérer et les nommer

LA CONSTRUCTION DU PROJET PERSONNALISÉ

- Présentation du document projet personnalisé
- Mise en commun et réflexion d'équipe autour de la construction d'objectifs prioritaires à définir concernant la personne
- Qui, quand, où, à quel rythme, pour qui, pourquoi, comment, quoi, combien ?

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etude de cas
- Présentation d'outils : grille de projet personnalisé.

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

Psychologue en structure médico-sociale

Lieu

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 050 €TTC le groupe**

Le projet personnalisé

RÉFÉRENCE N° 008 AF

Public cible

Tout professionnel en relation avec la personne accueillie

Besoins identifiés

- Construire un projet personnalisé avec les résidents en intégrant leurs besoins et leurs contraintes liées à la vie institutionnelle
- Réfléchir sur le sens de l'accompagnement apporté au quotidien aux personnes âgées quelle que soit leur dépendance (physique / psychique)
- Promouvoir la collaboration et la complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet personnalisé
- Organiser le mode d'intervention des personnes ressources auprès des équipes

Contenu

LE PROJET PERSONNALISÉ

- Définition
- Cadre législatif

CONCEVOIR UNE DÉMARCHE DE PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Identifier les modalités de personnalisation existantes
- Construire une démarche pour cerner les besoins, les attentes et les demandes des résidents
- Mettre en regard ces dernières avec les ressources et les contraintes de l'établissement

CONSTRUIRE ET DÉPLOYER UN PROJET PERSONNALISÉ

- Les différentes étapes du projet personnalisé
- Recueil
- Evaluation des besoins de la personne âgée
- Travail sur les attentes des résidents et attentes des soignants
- Elaboration
- Réunion de projet
- Suivi
- Evaluation
- Association des résidents à l'écriture du projet de vie
- Modalités d'écriture du projet personnalisé
- Particularités du projet personnalisé pour des personnes âgées très dépendantes
- Le référent

PLACE DE LA FAMILLE ET DE L'ENTOURAGE DANS LE PROJET PERSONNALISÉ

- Intégration de la famille
- La dynamique familiale
- Les ressources et compétences de la famille : recueillir les compléments d'information pour établir le projet personnalisé

LE TRAVAIL EN PLURIDISCIPLINARITÉ

- Les conditions de travail de l'équipe pluridisciplinaire
- Les notions d'appartenance et de complémentarité
- Organisation des modes d'intervention des personnes ressources auprès des équipes

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etude de cas
- Présentation d'outils : programme MOBIQUAL / recommandations de bonnes pratiques professionnelles (guide ANESM : L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Médecin Coordonnateur en structure médico-sociale

ou Psychologue en structure médico-sociale

Lieu

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Accompagner la personne âgée en fin de vie

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

RÉFÉRENCE N°009 AF

Public cible

Personnel soignant intervenant en EHPAD

Besoins identifiés

Le temps qui s'écoule entre le moment où la mort est perçue comme proche et la survenue de celle-ci est un temps singulier pour la personne, son entourage et pour les professionnels.
Les professionnels accompagnant des résidents en fin de vie sont souvent en difficulté et nécessitent de ce fait :

- De développer leurs capacités à entrer en relation avec la personne en fin de vie
- De mieux identifier, comprendre et répondre aux besoins et désirs des personnes en fin de vie
- D'acquérir des connaissances spécifiques sur les soins palliatifs
- D'accompagner l'entourage

Contenu

MODULE N°1 :

ACTUALISER LES CONNAISSANCES AUTOUR DE LA FIN DE VIE :

- La mort dans notre société
- Les principes éthiques et la politique de santé (loi Léonetti)
- Les processus psychologiques liés à la mort (les stades du mourir)

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES D'ACCOMPAGNANT

- L'information de la personne en fin de vie
- Les attentes conscientes et inconscientes des personnes en fin de vie
- L'écoute, le soutien de la personne en fin de vie

GÉRER LE STRESS, LES RISQUES D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

- Analyser ses réactions et sa propre relation à la mort
- Trouver la bonne distance dans sa relation avec la personne
- Savoir répondre aux questions des autres résidents
- Echanger entre collègues, être soutenu par la hiérarchie

MODULE N°2 :

ACTUALISER SES CONNAISSANCES AUTOUR DE LA FIN DE VIE ET DU CADRE RÉGLEMENTAIRE EVALUER ET SOULAGER LA DOULEUR

- La définition et la démarche des soins palliatifs
- Le repérage et l'évaluation de la douleur
- Les différentes prises en charge thérapeutiques
- Le refus alimentaire et le repas thérapeutique
- Les soins spécifiques de confort

ASSURER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTOURAGE

- L'information des familles
- Le soutien de la famille tout au long du processus de fin de vie
- L'anticipation des souhaits de la personne et de la famille en cas de décès
- Les attitudes positives et négatives des membres de la famille

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etude de cas
- Présentation d'outils : recommandations de bonnes pratiques professionnelles (guide ANESM)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Psychologue en structure médico-sociale

ou Infirmière coordinatrice en structure médico-sociale

Lieu

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Définir la maltraitance dans le secteur des mineurs pour mieux la prévenir

RÉFÉRENCE N°010 AF

Public cible

Toute catégorie de professionnel (éducatif, administratif, hôtelier, entretien) des ESMS dans le secteur des mineurs

Besoins identifiés

- Actualiser les connaissances des professionnels sur les droits fondamentaux des personnes accueillies en ESMS
- Renforcer les pratiques professionnelles

Contenu

MIEUX CONNAÎTRE LE CADRE JURIDIQUE QUI ENCADRE LES DROITS DES MINEURS ACCUEILLIS ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE :

- Rappel des textes essentiels qui encadrent les activités des établissements
- Rappel des droits et devoirs attachés à l'autorité parentale
- Définition des droits fondamentaux : intégrité, vie privée, intimité, dignité et sécurité
- Présentation des recommandations de l'ANESM

SAVOIR DÉFINIR LES NOTIONS DE MALTRAITANCE ET DE VIOLENCE :

- Définitions du Conseil de l'Europe et autres sources
- Différenciation des maltraitance individuelle, institutionnelle et intrafamiliale
- Présentation de comportements susceptibles d'être qualifiés de maltraitants
- Présentation d'outils de repérage des situations de maltraitance

SAVOIR AGIR FACE À UNE SITUATION DE MALTRAITANCE :

- Définition des notions d'informations préoccupantes, signalement, plainte, main courante
- Rappel des actions à mener auprès de sa hiérarchie, des autorités administratives et judciaires
- Présentation des risques encourus en cas de non-information
- Les règles de protection des personnes qui signalent

CONNAÎTRE LES RISQUES ENCOURUS PAR LES PERSONNES MALTRAITANTES :

- Les risques pour l'auteur en tant que salarié
- Les risques pour l'auteur en tant que citoyen

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etude de cas
- Présentation d'outils : guides techniques,...

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Fiche d'auto-évaluation des pratiques professionnelles de risques de maltraitance
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directrice en structure médico-sociale / Docteur en droit privé

Lieu

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Définir la maltraitance
dans le secteur des personnes âgées et/ou handicapées pour mieux la prévenir / Signaler la maltraitance

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

RÉFÉRENCE N° 011 AF

Public cible

Aide soignant, Assistant de Soins en Gérontologie, Infirmier Diplômé d'Etat, IDE Coordinatrice, Psychomotricien, Ergothérapeute des ESMS dans le secteur des personnes âgées et/ou handicapées

Besoins identifiés

- Actualiser les connaissances des professionnels sur les droits fondamentaux des personnes accueillies en Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)
- Renforcer les pratiques professionnelles

Contenu

MODULE N°1 :

MIEUX CONNAÎTRE LE CADRE JURIDIQUE QUI ENCADRE LES DROITS DES PERSONNES ACCUEILLIES :

- Définition des droits fondamentaux : intégrité, vie privée, intimité, dignité et sécurité
- Rappel des textes essentiels qui encadrent les activités des établissements
- Présentation des recommandations de l'ANESM

SAVOIR DÉFINIR LES NOTIONS DE MALTRAITANCE ET DE VIOLENCE :

- Définitions du Conseil de l'Europe et autres sources
- Différenciation des maltraitances individuelles et institutionnelles
- Présentation de comportements susceptibles d'être qualifiés de maltraitants
- Présentation d'outils de repérage des situations de maltraitance

MODULE N°2 :

SAVOIR DÉFINIR SES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES EN MATIÈRE DE SIGNALEMENT :

- Présentation des catégories de professionnels et des règles déontologiques
- Définition des notions de base : confidentialité, discrétion, secret, vie privée

SAVOIR SIGNALER UNE SITUATION DE MALTRAITANCE :

- Définition des notions de signalement, plainte, main courante
- Présentation des différents processus de signalement
- Rappel des actions à mener auprès de sa hiérarchie, des autorités administratives et judiciaires
- Présentation des risques encourus en cas de non-information
- Règles de protection des personnes qui signalent

CONNAÎTRE LES RISQUES ENCOURUS PAR LES PERSONNES MALTRAITANTES :

- Les risques pour l'auteur en tant que salarié
- Les risques pour l'auteur en tant que citoyen

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etude de cas
- Suivi des pratiques : présentation d'outils (programme MOBIQUAL, guide HAS, guide interne ADGESSA, fiches techniques)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Fiche d'auto-évaluation des pratiques professionnelles de risques de maltraitance
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directrice en structure médico-sociale / Docteur en droit privé

Lieu

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Connaissance des publics accueillis en EHPAD

RÉFÉRENCE N° 012 AF

Public cible

Prestataires extérieurs intervenants en EHPAD

Besoins identifiés

- Connaitre le fonctionnement d'un EHPAD
- Donner des repères sur les profils des résidents accueillis en EHPAD
- Identifier les rôles des différents intervenants en EHPAD

Contenu

Qu'est ce qu'un EHPAD

DÉFINITION

- Les valeurs fondamentales des établissements médico-sociaux (bientraitance …)
- Le cadre institutionnel des EHPAD (loi du 2 janvier 2002, rôles et missions des tutelles)
- Les spécificités des différents métiers et intervenants au sein d'un EHPAD
- Un accompagnement personnalisé de la personne accueillie (le projet individualisé)

L'ACCUEIL DE LA PERSONNE ÂGÉE EN EHPAD

- Les raisons de l'arrivée en EHPAD
- L'entrée en institution: un contexte de rupture
- Les attentes des résidents face au personnel de l'EHPAD

LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE : UNE PERSONNE FRAGILISÉE

- Qui sont les personnes accueillies en EHPAD (population majoritairement féminine, moyenne d'âge, âge moyen d'entrée, DMS, niveau de dépendance)
- Les problèmes spécifiques de la personne âgée dépendante (douleur, dénutrition, incontinence, risque de chutes...)
- Le vieillissement pathologique (les troubles cognitifs …)
- Le lien avec les familles

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges
- Présentation d'outils : recommandations de bonnes pratiques professionnelles (guide ANESM qualité de vie en EHPAD)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Evaluation individuelle des acquis de la formation
- Compte rendu remis à la structure avec les commentaires des participants
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenants

- Directeur de structure médico-sociale

- Infirmière coordinatrice en EHPAD

Lieu

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Date à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 400 €TTC le groupe**

Etre bénévole auprès des personnes vulnérables

RÉFÉRENCE N° 013 AF

Public cible

Bénévoles en ESMS

Besoins identifiés

- Aider les bénévoles dans leur mission
- Donner des outils de compréhension aux bénévoles
- Permettre le lien avec les professionnels

Contenu

LE CADRE INSTITUTIONNEL :

- Le fonctionnement de l'établissement
- La réglementation et la tarification
- Les professionnels rôles et fonctions – l'animation, la collaboration avec les bénévoles : les attentes de l'institution

LE BÉNÉVOLAT EN ESMS :

- Les motivations et qualités requises
- La réflexion sur le sens de la démarche et de l'engagement bénévole, sur les motivations
- Les qualités et compétences requises
- Les types de missions pouvant être confiées
- Le savoir-faire, savoir être et savoir dire
- Les modes de communication

LA SPÉCIFICITÉ DU PUBLIC :

- S'adapter à un public spécifique
- Connaitre les pathologies donnant lieu à des troubles du comportement

L'ENCADREMENT :

- Le cadre juridique (responsabilités du bénévole, de l'établissement)
- Le cadre moral (éthique, secret professionnel)
- Le statut du bénévole (association, convention et/ou charte bénévole)

Méthode

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques, apports pratiques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenants

- Directeur structure Médico-sociale
  et/ou Coordinateur vie sociale et culturelle
  et/ou Psychologue

Lieu

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Date à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 050 €TTC le groupe**

La distribution de médicaments dans les ESMS

RÉFÉRENCE N° 015 AF

Public cible

Personnel soignant

Besoins identifiés

- Actualiser les connaissances des professionnels l'évolution du droit récent
- Renforcer et sécuriser les pratiques professionnelles

Contenu

MIEUX CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS CADRES JURIDIQUES DES PROFESSIONS :

- Rappel du contenu des référentiels professionnels ou autres règles déontologiques : médecin, IDE, AS, AMP, EJE, éducateur, etc.
- Rappel de l'évolution du droit en la matière : du décret de 1993 à la loi HPST de 2009.

SAVOIR DÉTERMINER LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS :

- Définition de la notion de préparation, dispensation, aide à la prise, surveillance des effets, etc.
- Notion de délégation : contenu et limites.

SAVOIR ORGANISER UNE DISTRIBUTION DU MÉDICAMENT SÉCURISÉ :

- La préparation : modalités, partenariats, organisation
- La conservation : matériel, local, évacuation
- La distribution et l'aide à la prise : matériel, traçabilité
- Les formes du médicament : pilables, sécables, buvables, etc.
- Législation du secteur médico-social

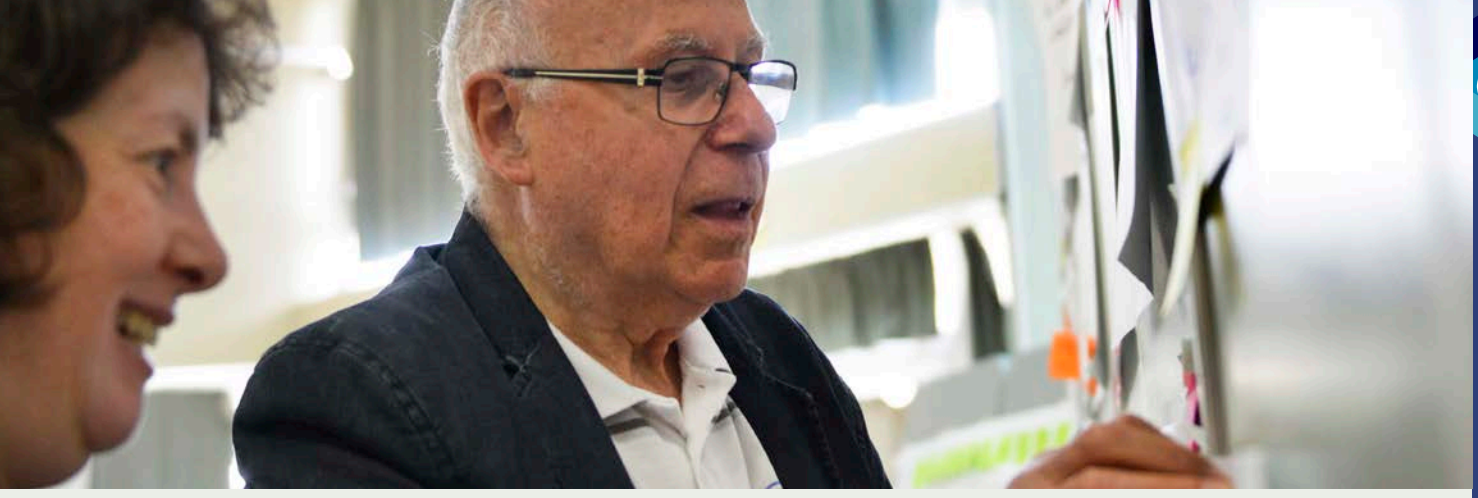

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Mise en situation
- Présentation d'outils (ex : guides techniques, recommandations de bonnes pratiques…)

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenants

- Médecin coordonnateur en structure médico-sociale

- Infirmière coordinatrice en structure médico-sociale

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 400 €TTC le groupe**

Maîtriser les risques infectieux en établissement médico-sociaux

RÉFÉRENCE N° 016 AF

Public cible

Toutes les catégories professionnelles des E.H.P.A.D., Foyers (occupationnel et hébergement), M.E.C.S.

Besoins identifiés

Permettre aux équipes des établissements médico-sociaux de situer, connaître et améliorer leur niveau de prévention du risque infectieux et de modifier leurs pratiques.

Contenu

CONNAÎTRE ET SE POSITIONNER DANS LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

- Le plan stratégique national 2009 - 2013 de prévention des infections associées aux soins.
- L'ANESM : l'évaluation interne et externe.
- Le Document d'Analyse du Risque Infectieux : DARI (GREPHH).

S'APPROPRIER LES NOTIONS DE BASE EN HYGIÈNE

- La vulnérabilité des usagers au risque infectieux.
- La typologie des infections.
- Les données épidémiologiques.
- Les mécanismes complexes et intriqués de l'infection dans les EMS.

IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT, AUX MATÉRIELS ET AUX SOINS :

- Maîtriser les protocoles de l'hygiène des mains.
- Savoir faire une hygiène des mains adaptée aux situations rencontrées.
- Connaître les situations de soins qui nécessitent un port de protection (masques, gants, tabliers…) et appliquer les recommandations.
- Connaître les différentes procédures de traitement du matériel utilisé.
- Connaître les notions d'entretien de l'environnement et l'action des différents produits d'entretien
- Maîtriser de la gestion des déchets.
- Connaître et appliquer la procédure du tri du linge de l'établissement et des usagers.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'AES.
- Savoir appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie lors des soins

ÉTUDIER LES PRINCIPAUX RISQUES ÉPIDÉMIQUES ET SAVOIR METTRE EN PLACE LES PRÉCAUTIONS ET CONDUITE À TENIR ADAPTÉES DANS LES CAS SUIVANTS (PLAN DE CRISE) :

- BMR (Bactéries Multi Résistantes)
- Gale
- Grippe
- IRA (Infections Respiratoires Aigües)
- ICD (Infection à Clostridium difficile)
- TIAC (Toxi Infection Alimentaire Collective)
- Gastroentérites aigües

MAÎTRISER LA GESTION DU RISQUE INFECTIEUX

- L'évaluation du niveau de maîtrise du risque infectieux : DARI.
- Le calendrier de réalisation du programme d'actions prioritaires et leur évaluation.

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Mise en situation
- Présentation d'outils : le plan stratégique national 2009 - 2013 de prévention des infections associées aux soins, référentiel ANESM, documentation CLIN, DARI

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenants

- Médecin coordonnateur en structure médico-sociale

- Infirmière coordinatrice en structure médico-sociale

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **21 heures sur 3 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **2 700 €TTC le groupe**

Préparer et réaliser une coupe PATHOS efficiente

RÉFÉRENCE N° 017 AF

Public cible

Médecins coordonnateurs, cadres de santé, psychologues
Formation complémentaire aux formations obligatoires dispensées par les ARS

Besoins identifiés

- S'approprier le modèle PATHOS
- Mettre toutes les chances de son côté pour construire une coupe pertinente

Contenu

A QUOI SERT LE PATHOS ?

- Le modèle retenu pour effectuer l'évaluation des besoins en soins requis
- Le Pathos Moyen pondéré
- L'occasion de définir et/ou d'affiner les stratégies thérapeutiques
- De son élaboration dépendra directement le calcul du budget soins (calcul du GMPS, tarif plafond)

ANTICIPATION, TRAVAIL COLLECTIF ET TRAÇABILITÉ

- Les acteurs à mobiliser pour préparer la coupe
- Les éléments à recueillir en amont pour une évaluation gérontologique pluridisciplinaire
- La traçabilité

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE CODAGE

- Soins requis
- Les 50 états pathologiques
- Les 8 postes de consommation de ressources
- Les 12 " profils " de soins
- 240 couples plausibles état pathologique / profil
- Les soins médicaux et techniques importants " SMTI "
- Cas pratique de codage

COMPLÉMENTARITÉ AGGIR / PATHOS

- Les codages peu compatibles

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Cas pratiques
- Présentation d'outils : GALAAD

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant(s)

- Médecin coordonnateur en EHPAD

- Infirmière coordinatrice en EHPAD
  ou Psychologue en EHPAD

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 400 €TTC le groupe**

Communication & posture professionnelle

RÉFÉRENCE N° 031 AF

Public cible

Auxiliaires de vie

Objectifs du programme :

- Connaître les enjeux et intérêts de la transmission professionnelle (pour la personne aidée, pour le travail et la cohésion d'équipe)

- Savoir repérer les éléments pertinents à transmettre et définir les priorités.

- Comprendre les enjeux de la discrétion professionnelle et le respect de l'intimité dans les écrits professionnels.

- Connaître les règles de la mise en forme d'une transmission en fonction de l'outil utilisé (cahier de transmission, mail, courrier, réunion d'équipe)

Le référentiel professionnel et les principales missions de l'ADVF :
- Les champs d'intervention et de responsabilité de l'aide à domicile (identification des publics aidés, repérage des limites professionnelles…)
- Les qualités requises et difficultés rencontrées dans l'exercice du métier

Les notions de relation d'aide et de service :
- Se positionner en professionnel
- Etablir la bonne distance professionnelle

Savoir définir un espace professionnel à l'intérieur de l'espace privé :
- Définition de l'espace professionnel
- Définition de l'espace privé
- Impact de l'intervention d'une aide à domicile sur la vie privée

Secret professionnel et obligation de discrétion :
- Différence entre secret professionnel et obligation de discrétion
- Conséquences du non-respect de l'obligation de discrétion
- Les situations amenant à lever l'obligation de discrétion

Établir le bon positionnement professionnel dès la 1ère rencontre :
- Savoir établir une relation de confiance
- Savoir se présenter et présenter son rôle
- Avoir une tenue adaptée

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Feuille d'émargement
- Attestation de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

Intervenants

- Diplômé d'études supérieures en géronto- psychologie

Lieu de formation

Centre de Ressources - EHPAD Grand Bon Pasteur
6 avenue Général de Gaulle
33 000 Bordeaux

- **3 heures**
- **700 €TTC**
- **Nombre de places maximum : 2 groupes de 9 participants**
- **21 mai et 4 juin pour le 1er groupe**
- **28 mai et 11 juin pour le 2ème groupe**

Initiation à l'aromathérapie

RÉFÉRENCE N° 027 AF

Public cible

Personnel soignant, animateurs intervenant en institutions médico-sociales (EHPAD, MAS, FAM, foyers occupationnels…).

Besoins identifiés

Se familiariser avec l'aromathérapie ; mieux connaître les plantes et les huiles essentielles afin de pouvoir les utiliser dans un but préventif, curatif ou de mieux-être.

Contenu

Connaître les huiles essentielles de base, leurs indications et les précautions d'usage.

Comprendre les effets de différentes huiles essentielles (relaxantes, anti-infectieuses et anti-inflammatoires).

Savoir réaliser des préparations de base.

Méthodes

- Formation en présentiel.
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants.
- Atelier pratique afin de réaliser des préparations à base d'huiles essentielles (les participants repartiront avec leurs préparations).

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant(s)

- Docteur en sciences ayant effectué 15 années de recherche en pharmaco-toxicologie

Lieu de formation

Centre de Ressources
EHPAD GRAND BON PASTEUR
6 avenue Général de Gaulle
3300 BORDEAUX

- **4 heures**
- **75 €TTC si pris en charge par l'employeur**
  65 €TTC si pris en charge par le salarié
- **Nombre de places maximum : 12**

Initiation à l'aromathérapie approfondissement

RÉFÉRENCE N° 032 AF

Public cible

Personnel soignant, animateurs intervenant en institutions médico-sociales (EHPAD, MAS, FAM, foyers occupationnels…).

Besoins identifiés

Se familiariser avec l'aromathérapie ; mieux connaître les plantes et les huiles essentielles afin de pouvoir les utiliser dans un but préventif, curatif ou de mieux-être.

Contenu

Découvrir les huiles essentielles anxiolytiques, sédatives, spasmolytiques, antalgiques et analgésiques.

Réaliser des préparations élémentaires avec ces huiles essentielles ; les participants partiront avec les préparations réalisées.

Méthodes

- Formation en présentiel.
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants.
- Atelier pratique afin de réaliser des préparations à base d'huiles essentielles.
  (les participants repartiront avec leurs préparations).

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant(s)

- Docteur en sciences ayant effectué 15 années de recherche en pharmaco-toxicologie

Lieu de formation

Centre de Ressources
EHPAD GRAND BON PASTEUR
6 avenue Général de Gaulle
3300 BORDEAUX

- **4 heures**
- **Le 29 avril 2016**
- **75 €TTC si pris en charge par l'employeur**
  65 €TTC si pris en charge par le salarié
- **Nombre de places maximum : 12**

La sécurité dans les ERP de type J

RÉFÉRENCE N° 018 AF

Public cible

Directeurs d'établissements, Agents Techniques

Besoins identifiés

- Développer une politique de sécurité dans son établissement
- Connaître le cadre réglementaire
- Préparer la commission de sécurité et d'accessibilité

Contenu

SAVOIR DÉFINIR DE QUEL TYPE D'ERP RELÈVE SON ÉTABLISSEMENT

- Définition
- Catégories des établissements
- Types d'activités
- Le cadre réglementaire

S'ASSURER DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE SA STRUCTURE

- L'inventaire exhaustif des équipements et dispositifs de sécurité nécessitant des contrôles
- Le registre de sécurité
- Les contrôles et vérifications techniques par les organismes agréés et les techniciens compétents
- Les opérations de vérification, d'entretien et de maintenance par l'agent technique ou les prestataires extérieurs
- L'affichage des consignes
- Le plan d'évacuation et les exercices
- La formation du personnel

CONSTRUIRE UN SYSTÈME DOCUMENTAIRE RELATIF À LA SÉCURITÉ ET LA MAINTENANCE

SE PRÉPARER À LA VISITE PÉRIODIQUE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ

- Le rôle de la commission de sécurité
- La composition
- Le déroulement d'une visite

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Etudes de cas et échanges
- Présentation d'outils : système documentaire

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenants

- Directeur de structure médico-sociale
- Agent technique

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 400 €TTC le groupe**

Equipier première intervention

RÉFÉRENCE N° 020 AF

Public cible

Toute personne travaillant dans un Etablissement Recevant du Public ERP ou travaillant dans une entreprise

Besoins identifiés

- Etre capable de donner l'alerte rapidement. Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie.
- Connaître les consignes de sécurité inhérentes à l'établissement.
- Identifier les missions de chaque acteur dans la procédure d'évacuation
- Maitriser les procédures d'évacuation en adoptant un comportement efficace lors de l'évacuation des locaux en cas d'incendie
- Chaque personnel devient un acteur actif de la prévention incendie dans son établissement.

Contenu

1ÈRE PARTIE THÉORIQUE (4H)

LA THÉORIE DU FEU :

- Les causes
- Les mécanismes d'un feu, triangle du feu « tétraèdre de feu ».

LES DIFFÉRENTES CLASSES DE FEU

- Les dangers d'un incendie :
- Les modes de propagation du feu
- Le comportement au feu des matériaux et éléments de construction
- Les fumées et leurs effets sur l'homme

LES MOYENS D'EXTINCTION : LES DIFFÉRENTS EXTINCTEURS DE VOTRE ENTREPRISE

- Les autres moyens de types d'extinctions (RIA,…)
- Principes de fonctionnement

L'ALERTE ET LE DISPOSITIF D'ÉVACUATION :

- Donner l'alerte
- Identification des situations d'évacuation
- Les acteurs d'une procédure d'évacuation et leurs missions
- Les supports et les équipements nécessaires à une bonne évacuation
- Les points à risque

2ÈME PARTIE PRATIQUE (3H)

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique, etc…)

EXTINCTEURS SUR FEUX RÉELS

- Exercices d'extinction
- Utilisation des différents types d'extincteurs

Méthodes

- Formation en présentiel
- Apports théoriques sur vidéo projecteur
- Démonstrations par le Formateur
- Exercices d'apprentissage
- Exercices pratique sur feu

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Agent technique formé SSIAP

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 050 €TTC le groupe**

Evacuation incendie et manipulation des extincteurs

« Formule de base »

RÉFÉRENCE N° 028 AF

Public cible

Tout le personnel des établissements recevant du public

Besoins identifiés

- Être en conformité avec les aspects réglementaires imposant que les exercices ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au moins une fois par semestre.
- Être capable de donner l'alerte
- Réagir efficacement face à un début d'incendie
- Alerter, évacuer le public et accueillir les secours
- Être capable de donner l'alerte

Contenu

1ÈRE SESSION (1ER SEMESTRE)

MANIPULATION DES EXTINCTEURS (4H00)

APPORT THÉORIQUES :

- Risques et causes d'incendie
- La combustion, le triangle du feu, les modes de propagation
- Les différentes classes de feu
- La conduite à tenir en cas de feu naissant et d'incendie
- Le choix de l'extincteur approprié en fonction du type de feu

MISE EN PRATIQUE SUR GÉNÉRATEUR DE FLAMMES

- Manipuler efficacement un extincteur sur les classes de feu A, B et C
- Éteindre un feu réel sur bac
- Adopter un comportement sécuritaire face au feu

2ÈME SESSION (2ÈME SEMESTRE)

EVACUATION (3H00)

APPORT THÉORIQUES SUR L'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Les conséquences d'un incendie
- Les consignes en cas d'incendie et d'évacuation
- Le fonctionnement du Système de Sécurité Incendie
- Le rôle de l'équipe d'évacuation
- L'alarme, l'alerte et l'accueil des secours

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Découvrir le matériel de sécurité incendie : les plans d'évacuation, la signalétique, le point de rassemblement...
- Découvrir les différents organes de sécurité incendie : les détecteurs de fumées, le SSI, les portes coupe-feu...
- Notions de prévention des risques d'incendie

EXERCICE D'ÉVACUATION

Méthodes

- Formation en présentiel
- Apports théoriques sur vidéo projecteur
- Démonstrations par le formateur
- Exercices d'apprentissage
- Exercices pratique sur feu

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Agent technique formé SSIAP

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **690 €TTC le groupe pour les 2 sessions**
- **1ère session 4h00 (1er semestre)**
- **2ème session 3h00 (2ème semestre)**
- **Dates à déterminer**
- **De 4 à 12 personnes maximum**

Evacuation incendie et manipulation des extincteurs

« Formule confort »

RÉFÉRENCE N° 028 BIS AF

Public cible

Tout le personnel des établissements recevant du public

Besoins identifiés

- Être en conformité avec les aspects réglementaires imposant que les exercices ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au moins une fois par semestre
- Être capable de donner l'alerte
- Réagir efficacement face à un début d'incendie
- Alerter, évacuer le public et accueillir les secours

Contenu

1ÈRE SESSION (1ER SEMESTRE)
MANIPULATION DES EXTINCTEURS (4H00)

APPORT THÉORIQUES :

- Risques et causes d'incendie
- La combustion, le triangle du feu, les modes de propagation
- Les différentes classes de feu
- La conduite à tenir en cas de feu naissant et d'incendie
- Le choix de l'extincteur approprié en fonction du type de feu

MISE EN PRATIQUE SUR GÉNÉRATEUR DE FLAMMES

- Manipuler efficacement un extincteur sur les classes de feu A, B et C
- Éteindre un feu réel sur bac
- Adopter un comportement sécuritaire face au feu

2ÈME SESSION (2ÈME SEMESTRE)
EVACUATION (3H00)

APPORT THÉORIQUES SUR L'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Les conséquences d'un incendie
- Les consignes en cas d'incendie et d'évacuation

- Le fonctionnement du Système de Sécurité Incendie
- Le rôle de l'équipe d'évacuation
- L'alarme, l'alerte et l'accueil des secours

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Découvrir le matériel de sécurité incendie : les plans d'évacuation, la signalétique, le point de rassemblement...
- Découvrir les différents organes de sécurité incendie : les détecteurs de fumées, le SSI, les portes coupe-feu...
- Notions de prévention des risques d'incendie

EXERCICE D'ÉVACUATION

3ÈME SESSION (2ÈME SEMESTRE)

EXERCICE INOPINÉ (2H00)

Cet entraînement capital est l'occasion de vérifier que l'établissement est capable de gérer seul une situation de crise en attendant l'arrivée des secours.

Méthodes

- Formation en présentiel
- Apports théoriques sur vidéo projecteur
- Démonstrations par le formateur
- Exercices d'apprentissage
- Exercices pratique sur feu

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

Agent technique formé SSIAP

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **890 €TTC le groupe pour les 2 sessions**
- **1ère session 4h00 (1er semestre)**
- **2ème session 3h00 (2ème semestre)**
- **2 heures d'exercices inopinés à fixer**
- **Dates à déterminer**
- **De 4 à 12 personnes maximum**

Devenir acteur de la prévention et de la santé au travail

RÉFÉRENCE N° 029 AF

Public cible

Directeurs, encadrants, chefs de services des ESMS

Besoins identifiés

- Acquérir des compétences pour repérer, identifier les risques individuels et collectifs en milieu professionnel
- Promouvoir la santé au travail
- Sensibiliser les salariés
- Mettre en œuvre des stratégies de prévention et/ou d'intervention adaptées

Contenu

1- LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Le système général de santé et de prévention : CSE, Médecine du travail, Direccte, CARSAT…
- Les acteurs de la santé au travail
- Les obligations de l'employeur

2- LES INDICATEURS DE SANTÉ AU TRAVAIL

- Les indicateurs quantitatifs
- Les indicateurs qualitatifs
- Les indicateurs départementaux et nationaux du secteur

3- LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Les risques, leur identification et leur évaluation : le DUERP
- Le décret relatif à la pénibilité
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les équipements de protection collective et individuelle

4- LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Les facteurs de RPS en situation de travail
- Les différentes typologies de RPS
- La conduite à tenir face à des plaintes individuelles ou collectives

5- SENSIBILISATION AUX PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES DU SECTEUR

- Les pathologies liées à l'activité physique : postures, manutentions …
- Les pathologies liées à la charge mentale
- Les autres pathologies

6- PRATIQUES ADDICTIVES ET VIE PROFESSIONNELLE

- Les comportements de consommation et les différentes addictions
- La législation en milieu de travail
- Le relais auprès des services de médecine du travail
- La mise en œuvre de moyens de prévention

Méthodes

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Études de cas et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Présentation de documents

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Éléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants.

- Échanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

Infirmière diplômée d'état formée en santé au travail et à la prévention des risques liés à l'activité physique.

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 650 €TTC le groupe**

Maître de stage

RÉFÉRENCE N° 021 AF

Public cible

Tout professionnel susceptible d'accompagner des stagiaires

Besoins identifiés

- Clarifier le rôle des acteurs de l'encadrement de stage et leurs relations
- Amélioration du processus de transmission et effet retour de l'accompagnement sur les pratiques

Contenu

LES ASPECTS ADMINISTRATIFS ET LÉGISLATIFS DU STAGE

- Rôles et missions du maître de stage
- Etre l'interlocuteur privilégié du stagiaire
- Définir la mission / les activités du stage
- Transmettre des informations nécessaires
- Encadrer sur le terrain le stagiaire (entretiens de suivi et de recadrage, entretien de fin de stage)
- Participer à l'évaluation / notation du stagiaire

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UN ACCOMPAGNEMENT RÉUSSI DU STAGIAIRE

- Maîtriser les critères de réussite de l'accueil et de l'intégration
- Développer des compétences méthodologiques et conceptuelles sur la notion d'accompagnement pédagogique (articulation théorie, pratique, lien savoir, savoir-faire, savoir-être, réflexivité…)
- Acquérir des outils et des supports pour mettre en oeuvre et optimiser la démarche d'accompagnement
- Transmettre un " savoir professionnel "

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Mises en situation

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Responsable du Pôle RH

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1 050 €TTC le groupe**

Accompagnement individualisé à la fonction de direction

RÉFÉRENCE N° 022 AF

Public cible

Directeur ESMS, responsable associatif

Besoins identifiés

Les domaines du sanitaire et du médico-social connaissent continuellement des évolutions fondamentales qui nécessitent un ajustement constant de la fonction de direction au nouvelles attentes et aux nouvelles manières de faire.

Cet ajustement, ces adaptations exigent des dirigeants de rechercher en eux, les ressources nécessaires à la vitalité de leur propre motivation indispensable pour dynamiser leur équipe et construire les réponses adaptées à leur structures.

Ce temps d'accompagnement individualisé par un effet miroir, doit permettre au directeur qui en bénéficie de trouver en lui, les solutions adéquates à mettre en place

Contenu

Permettre aux directeurs d'appréhender la réalité de l'institution, au travers ses représentations personnelles et de repérer les difficultés à dépasser.

Permettre aux directeurs d'ajuster son style de management en fonction des objectifs à atteindre et en questionnant sa pratique.

Construire un plan d'action stratégique à partir d'une lisibilité plus objective de la situation de l'établissement, pour développer le dynamisme de l'équipe.

Apporter une aide au processus de décision.

Méthodes

- Processus de Formation / Action
- Personnalisation de la formation par un entretien préparatoire permettant d'évaluer les attentes
- Logique interactive à partir d'échanges sur des constats, des analyses et des perspectives
- Etude de cas : étude de situations proposées par le stagiaire

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stagee fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directeur Général ADGESSA

Lieu de formation

Sur site

- **Rencontres de 3 heures**
- **Nombre prévisionnel à déterminer lors de l'entretien préparatoire**
- **Dates à déterminer**
- **350 €TTC la rencontre de 3 heures**

Prévention des risques psychosociaux

RÉFÉRENCE N° 023 AF

Public cible

Directeur ESMS, responsable associatif, Directeurs ou responsables RH, chefs de service

Besoins identifiés

- Mieux appréhender la gestion et la prévention des RPS
- Se mettre en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires
- Sensibiliser tous les acteurs concernés autour d'un langage commun
- Fournir aux établissements une méthodologie et des outils adaptés pour identifier et réduire les risques
- Proposer une démarche de prévention pluridisciplinaire

Contenu

DÉFINITION ET ENJEUX DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LES ESMS

- Se familiariser avec les RPS : les risques, les facteurs de risque et les indicateurs
- Evaluer les enjeux de la prise en compte des RPS dans votre structure

CONNAITRE LE CONTEXTE LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DES RPS

- Le cadre juridique et les obligations de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- Le document unique des risques professionnels

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES RPS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

- L'implication des acteurs internes et externes : pluridisciplinarité, complémentarité et coordination
- Analyse des conditions de travail et identification de leurs particularités
- Identification des indicateurs à suivre
- Elaboration d'un questionnaires sur les RPS

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION ADAPTÉE

- Réalisation du diagnostic RPS
- Analyse approfondie des dysfonctionnements
- Elaboration du plan d'action adapté
- Communication en interne pour donner du sens aux démarches d'amélioration
- Faire vivre la démarche à long terme

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et juridiques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Exercices pratiques
- Présentation d'outils : questionnaire RPS, guide méthodologique de prévention des RPS, grille d'analyse des indicateurs

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directeur de structure médico-sociale

Lieu de formation

Sur site

- **14 heures sur 2 jours consécutifs ou non**
- **Dates à déterminer**
- **1 650 €TTC**

Structurer l'intervention des bénévoles dans l'établissement

RÉFÉRENCE N° 024 AF

Public cible

Direction, personnels d'encadrement, animateur…

Besoins identifiés

- Mettre en place une véritable politique d'encadrement et d'accompagnement du bénévolat.

Contenu

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DES ETABLISSEMENTS

- Les différents types de bénévoles (associatif, du culte, indépendants …)
- Définir le rôle et les missions du bénévole
- Cibler les qualités et compétences requises.
- Mettre en place un accompagnement et un suivi régulier du bénévole
- Réfléchir aux moyens de répondre aux demandes de conseils et d'aide

RECRUTEMENT ET FIDELISATION

- Faire appel aux familles et aux associations extérieures
- Recruter plus largement et rajeunir l'équipe bénévole (scolarité, service civique …)
- Offrir un cadre structurant, sécurisant (charte, convention …)

RECONNAISSANCE, VALORISATION DES BENEVOLES:

- Par l'information (familles, conseil de la vie sociale, personnels)
- Par l'écoute et l'accompagnement (entretiens individuels, réunions…)
- Par des moments forts (rencontres conviviales, rencontres de bénévoles inter-établissements…)
- Par le travail en partenariat professionnels/bénévoles

FORMATION

- Dispenser une information de base sur la culture de l'établissement (règlement intérieur, pratiques professionnelles, projet d'établissement…)
- Inciter plus activement à la formation « généraliste » des bénévoles

Méthodes

- Formation en présentiel
- Formation interactive alternant apports théoriques et juridiques et échanges faisant appel aux connaissances et aux expériences des participants
- Présentation d'outils : guide ANESM, qualité de vie en EHPAD

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Exposé à partir d'un diaporama
- Remise du diaporama sur support papier
- Feuille d'émargement
- Attestation individuelle de fin de stage

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation pour mesurer l'indice de satisfaction des participants, ajuster les apports théoriques / pratiques et recueillir les suggestions.

- Echanges oraux (individuels et/ou en groupe) pour partager sur les ressentis des participants et évaluer les connaissances acquises et les points à améliorer si nécessaire.

Intervenant

- Directeur d'EHPAD et/ou Coordinateur vie sociale et culturelle

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures**
- **Dates à déterminer**
- **12 personnes maximum**
- **1050 €TTC le groupe**

L'Accompagnement par les pairs

RÉFÉRENCE N° 025 AF

Public cible

Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Besoins identifiés

- Connaitre et favoriser une pratique inventée par des personnes en situation de handicap : la pair-émulation ou accompagnement par les pairs.

Le but de la pair-émulation est d'offrir aux personnes en situation de vulnérabilité et à leurs familles, le soutien de pairs, dont ils ont besoin pour surmonter les obstacles personnels et mettre en avant leurs capacités, leurs droits et leurs devoirs. Le simple fait de bénéficier du point de vue d'un pair, ayant vécu des expériences analogues, aide bien souvent la personne à modifier la perception de sa propre situation.

- Approfondir la place proposée à l'usager dans l'institution en lien avec le projet associatif et celui de la structure.

- Développer une démarche d'innovation dans les pratiques professionnelles.

Contenu

- Exposé de l'historique et du développement de la pair-émulation.
- Les effets attendus et les conséquences sur le positionnement des professionnels.
- Eléments des projets institutionnels et de structures en lien avec l'accompagnement par les pairs : notions de participation, de respect, de libre choix notamment.
- Suites possibles à envisager dans chaque structure.

Méthodes

- Formation en présentiel
- Pour les repères historiques : exposé avec support visuel et document papier pour chaque stagiaire.
- Pédagogie interactive permettant au groupe de se nourrir des apports de chacun. Réflexion collective à partir d'exemples existants.
- Echange des pratiques et appui sur la réalité professionnelle des stagiaires pour imaginer des transformations possibles.

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Feuille d'émargement
- Appropriation des documents.
- Repères pour une action dans la structure : document élaboré en séance

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire de satisfaction et de mesure des réponses aux attentes des participants.
- Possibilité d'initier une session avec professionnels et usagers volontaires.

Intervenant

- Formatrice intervenant dans le champ médico-social et de la participation.

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures en direction des professionnels**
- **7 heures (non immédiatement consécutive) en direction des professionnels et d'usagers**
- **12 personnes maximum**
- **1650 €TTC**

Les conseils de la vie sociale et l'expression des usagers

RÉFÉRENCE N° 026 AF

Public cible

Professionnels des structures médico-sociales impliqués dans la mise en place et le fonctionnement des CVS.

Besoins identifiés

- L'intervention doit permettre aux participants, au-delà des obligations légales, d'initier de nouvelles pratiques pour susciter l'expression des usagers et recueillir leur parole pour favoriser leur participation.
- Identifier les freins et facilitateurs d'une représentation institutionnelle des personnes accueillies (CVS)
- Imaginer comment soutenir cette représentation.

Contenu

LA PARTICIPATION ET LA PAROLE DES USAGERS

- Présentation ou rappel des textes législatifs et des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM. En s'appuyant sur ces textes et recommandations, donner du sens à l'objectif de participation des usagers, dans les différentes structures.

- Les différents niveaux de participation : les connaître et les approfondir.
  S'approprier les notions de droit d'expression, de parole de l'usager et de qualité de vie en lien avec les niveaux de la participation, et ce en tenant compte des capacités des personnes accueillies.

- Identifier les pratiques favorisant l'expression des personnes accueillies : les souhaitables et les possibles

- Imaginer des mises en œuvre concrètes de pratiques favorisant la participation.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

- Ses impératifs et son fonctionnement : les comprendre, les renouveler.
- Identifier les freins, les facteurs facilitants, toujours en lien avec le sens de la participation et du droit.
- Imaginer les pratiques favorisant la mise en place du CVS ou améliorant son fonctionnement.

Méthodes

- Formation en présentiel
- Pour les repères législatifs et ANESM : exposé avec support visuel et document papier pour chaque stagiaire.
- Pédagogie interactive permettant au groupe de se nourrir des apports de chacun.
- Echange des pratiques et appui sur la réalité professionnelle des stagiaires pour imaginer des transformations possibles.

Eléments de traçabilité de l'implication des professionnels

- Feuille d'émargement
- Appropriation des documents.
- Repères pour une action dans la structure : document élaboré en séance

Eléments d'évaluation de suivi

- Questionnaire de satisfaction et de mesure des réponses aux attentes des participants.
- Retour d'expérience possible à distance de la formation.

Intervenant

- Formatrice intervenant dans le champ médico-social et de la participation.

Lieu de formation

Action Intra-Muros

- **7 heures + éventuellement, ½ journée de retour d'expérience**
- **12 personnes maximum**
- **1050 €TTC la journée de 7 heures) + 525 €TTC la demi-journée**

Promouvoir la formation professionnelle tout au long de la vie active

acquérir définir développer maîtriser encadrer transmettre

ADGESSA

Vivre ensemble les étapes de la vie

FORMATION

38, rue Bois Gramond - 33320 EYSINES
Tél. : 05 56 24 98 73, Fax : 05 56 93 66 80
E-mail : adgessa.formation@adgessa.fr

www.adgessa.com

Déclaration enregistrée sous le n°72 33 09213 33 auprès du Préfet de la région Aquitaine - N° SIRET : 378925150 00096
Conception : www.christellemangel.com